



La Porte Sud des Gorges

Le Maire

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE SAINT MARTIN d'ARDECHE

Objet : Enquête publique relative à la modification du plan local d'urbanisme

Réfer : Arrêté n°1 en date du 11.01.2013

Par arrêté n° 1 du 11 janvier 2013

Le Maire de Saint Martin d'Ardèche (07700) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du plan local d'urbanisme (PLU) portant sur les points suivants :

Modification zone Auf en AuO quartier du Pontet :
Modification d'AuO en UB sur le Grand Clos
Modification AuO en UB quartier de Sauze
Modification d'AuO en UB quartier La Joyeuse
Modification zone Auf en AuO quartier de Sauze

A cet effet, M Guy LEMOINE domicilié 1737 chemin Cousprier – 07220 VIVIERS, ayant pour profession géomètre expert, a été désigné par le Président du tribunal administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 28/01/2013 au 28/02/2013, aux jours et heures habituels

M. le commissaire-enquêteur recevra en Mairie les **28/01/2013 et 28/02/2013 de 14 h à 17 h.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

Le Maire



Louis Jeannin